

Séгур de la Santé

Signature d'un accord majoritaire aux Hospices Civils de Lyon

« Pourquoi signer ? » : le retour des syndicats sur l'accord



Mikaël OLLIER, représentant CFDT

« Nous sommes satisfaits des accords signés aujourd'hui. C'est une première étape importante qui marque le commencement des négociations locales à l'hôpital. Des avancées ont été faites, qu'il s'agisse des mises en stage, de la formation interne, de la prime d'engagement collectif qui permettra de valoriser les équipes. Cette signature est la première pierre de futurs accords, instaurant un nouveau dialogue social. Ce dialogue marque un engagement pour nous tous, des syndicats et de la direction. »

Nathalie MARTENS, représentante CFTC

« Cette signature représente beaucoup de travail entre les syndicats et la direction sur ce sujet important de la déclinaison du Ségur. Cet accord unique va permettre de soutenir les équipes soignantes sur le terrain au travers de plusieurs mesures comme la titularisation attendue par nombre d'agents hospitaliers. La prime collective également, pourra aider à restaurer un esprit d'équipe dans un service, en soudant les professionnels autour d'un projet commun. »

Force Ouvrière - HCL

« Notre signature de l'accord est le fruit du travail de négociation et de compromis. FO n'est pas favorable au principe de la prime d'engagement collectif et de contractualisation des heures supplémentaires majorées. Mais les nombreuses mises en stage et départs en études promotionnelles auxquels les HCL se sont engagés sont des avancées fortes. »

Francisco SAEZ, représentant du syndicat UNSA

« Si l'UNSA HCL signe aujourd'hui ce premier accord collectif, ce n'est pas parce qu'il est parfait ou qu'il va permettre de régler tous les problèmes des HCL. Grâce à cet accord, nous souhaitons d'abord aller dans le sens de la résorption de l'emploi précaire. Nous voulons croire en la sincérité de nos interlocuteurs, dans une démarche commune qui doit permettre de reconstruire un dialogue social rénové au service de nos collègues, de notre Institution et de nos patients. Nous ne signons cependant pas un chèque en blanc ; le comité de suivi devra tenir son rôle, sans quoi l'accord ne saurait perdurer. Que cet accord soit le premier et qu'avec le recul nous soyons tous satisfaits de l'avoir signé. »

Eric MOGLIONI, représentant SUD

« Oui, il y a des choses qui ne nous plaisent pas dans l'accord, mais d'autres points sont positifs, c'est pour cela que nous signons. »